

---

# Quand les étudiants pensent l'université

*Le mouvement étudiant, volontiers perçu comme contestataire et utopiste, a eu une influence considérable sur l'évolution des universités. Si les revendications aboutissent rarement à des avancées concrètes, il en va autrement si l'on prend la peine de voir les effets à moyen et à long terme. Les mutations actuelles sont en réalité partiellement le résultat des revendications des générations étudiantes des années soixante : participation des forces intellectuelles à la croissance économique du pays (aujourd'hui appelée « marchandisation »), rapprochements entre universités et hautes écoles, flexibilité des parcours d'étude. Actuellement, comme d'autres mouvements sociaux, les étudiants s'engluent dans une attitude réactive, brandissant la partie non acquise des revendications héritées du début des années soixante qu'ils déclinent sous des angles multiples, et parfois nouveaux, obtenant même des avancées significatives sur certains fronts, comme la participation. Pour pertinentes qu'elles soient ou qu'elles aient été dans un contexte donné, ces avancées ne suffiront pourtant pas pour affronter les défis à venir. Une réflexion en profondeur s'impose de la part des étudiants, tant sur le projet de société qu'ils veulent pour demain que sur le rôle qu'ils jouent dans la société et, partant, sur leurs modes d'organisation.*

---

MATHILDE COLLIN

Le paysage de l'enseignement supérieur est en mutations. Au pluriel, mais on ne sait pas toujours où est la poule et où est l'œuf : rationalisations, regroupements, harmonisation, marchandisation, massification, concurrence... toutes choses présentées comme de nouveaux défis, des menaces extérieures auxquelles il « faut » bien entendu « faire face ». La perspective historique permet de relativiser la nouveauté des faits, montre même parfois que la manière dont ils ont été pensés n'avait rien de malsain, mais qu'elle peut, par contre, avoir des conséquences inattendues, soit que l'on n'y avait pas pensé au départ soit que le contexte a changé. Qui sait aujourd'hui que rentabiliser le travail universitaire dans une perspective de croissance économique était une revendication des étudiants, de toute une génération de jeunes devenus des cadres intellectuels « responsables de la nation », comme ils le voulaient ? Qui imaginerait à

gauche que les regroupements d'établissements, que l'intégration des hautes écoles dans un cadre universitaire était une revendication de démocratisation de l'enseignement, mise en place par la génération qui a réfléchi ce mouvement lorsqu'elle en avait encore le temps, c'est-à-dire pendant les belles années passées à l'université? Quel étudiant sait que l'internationalisation et le positionnement des universités comme acteurs de la scène mondiale était une évidence dans le chef de certains représentants étudiants en 1960, qu'ils discutaient des enjeux de géopolitique mondiale — pas uniquement sous l'angle de la coopération au développement — et qu'ils y accordaient une importance qui rendrait presque logique le cadre actuel? Et à quoi réfléchit notre génération?

Ce qui est contesté aujourd'hui par les étudiants n'est que l'application d'une partie des revendications de leurs prédécesseurs, certes déformées par les contraintes de la mise en œuvre. « Alors ils se sont bien trompés, parce que la démocratisation, on n'y est pas encore! », me répondra-t-on avec raison... C'est qu'elle fait partie de ces termes génériques qui veulent tout et rien dire. S'il y a accord sur l'objectif, il y a désaccord permanent sur la manière. Dans les faits, la démocratisation n'a jamais été réellement au cœur des préoccupations étudiantes, peut-être parce qu'elle trouve son objet essentiellement en dehors de l'université, et que, au fil du temps, les étudiants ont dépensé la plus grande part de leur énergie à se battre pour une reconnaissance interne, pour la conquête d'une place au sein de lieux de décision qui n'ont pas de poids sur la démocratisation, ou alors de manière très marginale.

Les mouvements étudiants jouent un rôle essentiel d'avant-garde. D'où la nécessité de consacrer quelques années à construire un idéal de société, à déterminer le rôle qu'ils peuvent jouer en tant qu'étudiants, à définir les fonctions que l'université doit remplir pour les y aider. En un sens, la lutte pour l'esprit critique à l'université, c'est avant tout une lutte de survie de l'imaginaire étudiant. Les privilèges des étudiants sont certes de nature financière, mais consistent aussi à pouvoir prendre du temps, tout en se nourrissant d'une multitude d'apprentissages que l'université peut donner, pour construire un avenir qui réponde à la fois à leurs désirs et aux défis contemporains. Le climat ambiant dans la société est celui d'une crise: sociale, économique, environnementale, politique. Penser l'avenir est devenu complexe, et les conséquences de cette crise sur les universités ne sont pas sans répercussion sur le mouvement étudiant. Acter des évolutions, qui sont lentes et profondes et non pas soudaines, et en faire des tremplins plutôt que des défis à affronter peut ne pas être vu comme une défaite. Cela peut être se donner les moyens d'approprier un présent dont il faudra bien partir pour mettre en place un avenir que l'on serait alors libre de rêver.

## RETOUR SUR L'HISTOIRE

L'Union nationale des étudiants de Belgique,  
vitrine des universités à l'étranger (1920-1938)

Structuré sur une base facultaire, par disciplines regroupées entre universités, l'Union nationale des étudiants de Belgique (Uneb) est la première organisation nationale des étudiants, ancêtre des actuelles Fédération des étudiants francophones (FEF) et Vlaamse Vereniging van Studenten (VVS). Comme l'indiquent ses statuts, ses activités sont essentiellement dirigées vers l'international: « représentation professionnelle des étudiants de Belgique à l'intérieur et à l'extérieur du pays; collaboration intellectuelle entre tous les étudiants belges de même qu'entre les étudiants belges et leurs camarades étrangers; aide mutuelle entre tous les étudiants belges; représentation officielle des étudiants de Belgique au sein de la Confédération internationale des étudiants; encouragement au sport universitaire et représentation belge aux jeux universitaires internationaux; organisation de voyages d'études à prix réduits ».

L'Uneb joue donc un double rôle de fournisseur de services aux étudiants et de vitrine du monde universitaire belge à l'étranger, rôle que ne joue plus le mouvement étudiant à l'heure de la mondialisation.

La Fédération des étudiants de Belgique:  
fédéralisme et équilibres (1938-1940)

En 1938, la Fédération des étudiants de Belgique (FEB) devient la première structure fédérale belge. Un conseil d'administration unique et paritaire francophones-flamands reste en place, notamment pour désigner les représentants des étudiants à l'étranger. L'Union de la presse étudiante belge, créée l'année précédente, est elle aussi scindée. Les débats communautaires ont été l'occasion d'amener des réflexions politiques au sein du mouvement. C'est ainsi que la réforme de l'enseignement vient à l'ordre du jour.

Les rares documents que nous possédons à ce sujet énoncent les principes suivants. « L'université a pour objet la formation d'une "élite": elle doit donc être accessible aux meilleurs et seulement à eux. L'université doit former la jeunesse au point de vue professionnel, culturel, moral; la préparer à la vie sociale. Il serait dès lors souhaitable que le corps professoral assumât dans son ensemble sa tâche de haut enseignement. La formation professionnelle doit tenir compte des réalités pratiques et préparer véritablement l'étudiant aux difficultés qu'il rencontrera dans l'exercice de ses fonctions. L'enseignement doit tendre à être vivant, intéressant, développer l'intelligence et l'initiative, habituer les jeunes gens aux méthodes rationnelles de travail et leur donner le goût des choses bien faites. Il conviendrait sans doute de proscrire le système actuel d'examens; des travaux personnels plus nombreux sous la direction du professeur permettraient une estimation plus juste de la valeur des étudiants.

Enfin, l'organisation des études doit permettre un développement harmonieux de la personnalité, grâce à un équilibre judicieux entre la formation professionnelle, intellectuelle et physique. »

Hormis le premier principe, ces éléments vont rester constants dans l'histoire du mouvement étudiant jusqu'à nos jours, bien que les thèmes vont prendre la forme de variations plus ou moins harmoniques. En un sens, même le premier énoncé n'est pas contradictoire avec les futures revendications de démocratisation, il les préfigure même puisque les élites sont entendues ici comme les personnes qui sortent de l'université et pas celles qui y entrent, ces dernières devant être les meilleures et non pas celles qui s'y trouvent par tradition familiale, pourrait-on lire entre les lignes.

#### Après-guerre : prise de conscience d'un devoir social

La période de guerre est un moment de prise de conscience par les étudiants de leurs privilèges, liés à leur condition même d'étudiants. Ils considèrent alors qu'ils doivent se mettre au service de la population, puis au service des plus faibles des étudiants : ils dénoncent, après la guerre, le coût des études universitaires, la dépendance financière des étudiants, surtout après l'élargissement des bourses d'études. La conscience étudiante naît vraiment à ce moment, amenant progressivement des revendications d'autonomie qui préfigurent déjà l'éclat de la fin des années soixante. C'est l'époque de la mise en place des services étudiants par eux-mêmes, services aujourd'hui en grande partie assurés par les institutions : services d'aide sociale, services job, coopératives d'achat, services d'orientation professionnelle, propositions de stages des étudiants en entreprise. Certains de ces services sont même structurés à un niveau international, telle l'Aide mutuelle internationale pour universitaires dans le secteur de la santé.

#### Le Mouvement des universitaires belges d'expression française (Mubef, 1959-1973)

À la suite à la scission de la FEB, en 1958, les étudiants francophones se cherchent une identité, entre appartenance wallonne et travailleurs intellectuels sous l'influence parisienne. C'est cette deuxième option qui sera finalement retenue, et le Mouvement des universitaires belges d'expression française se structure dès lors comme un syndicat, sur la base d'affiliations individuelles. La représentation se fait par institution et non plus par discipline. Dans un premier temps, les revendications ne s'éloignent pas des principes défendus par la FEB, si ce n'est que l'évolution des rapports géopolitiques mondiaux orientent l'action internationale vers un double objectif de réalisation de l'unité du monde étudiant — d'où son affiliation originale aux deux organisations internationales correspondant aux deux blocs Est-Ouest — et de contacts avec les étudiants des pays en voie de développement.

Rapidement, la notion de syndicalisme va prendre de la consistance, sur la base d'une nouvelle identité étudiante : celle du travailleur intellectuel entendu comme un acteur économique participant au développement du pays. Le rôle de l'université y est de former des cadres intellectuels capables de contribuer à la croissance économique du pays. Les étudiants se considèrent comme un « investissement intellectuel indirectement rentable mais espoir des nations en expansion économique ».

À propos de la réforme universitaire en cours, le Mubef dénonce le manque de réflexion globale sur le rôle de l'enseignement supérieur de la part des autorités, qui ne s'intéressent qu'aux problèmes pratiques liés à l'augmentation du nombre d'étudiants, au financement et à la liberté de l'enseignement. Les étudiants insistent pour replacer cette réforme dans un cadre plus large, celui des « besoins de la nation », et profiter du débat pour remettre en question le système d'enseignement. Dans cette optique, la commission des affaires facultaires du congrès de Louvain de 1964 a rédigé un rapport assez consistant sur ce qu'aurait dû être l'université.

L'enseignement supérieur y est décrit comme un outil qui doit « préparer l'individu à vivre en homme adapté à la société actuelle ». Trois aspects complémentaires sont développés à cette fin : la formation culturelle, la formation professionnelle et la formation sociale. Tout d'abord, « l'intégration culturelle de l'individu dans la société implique la compréhension de l'univers global auquel il appartient ». Or, « vu qu'au sortir de l'enseignement supérieur, il aura un rôle soit de cadre, soit d'avant-garde sur le plan scientifique et qu'il en viendra à modifier certains aspects du monde, on peut exiger que son information soit totale ». Un accent particulier doit en conséquence être mis sur la formation des chercheurs et le développement de la recherche scientifique. Toujours dans l'optique du progrès de la nation, cette mission vise aussi à la « promotion culturelle aussi bien dans le domaine littéraire, artistique, scientifique que purement technique ».

La formation professionnelle, ensuite, dite « formation technique », a pour but de « préparer la valeur spécifique de l'individu dans la société économique » et s'oriente donc vers une spécialisation plus poussée de l'individu dans un domaine. Cette spécialisation ne doit en aucun cas priver l'étudiant de connaissances polyvalentes, ni négliger la dimension sociale. Chaque profession possède en effet un aspect social « parce qu'elle possède un exercice de responsabilités spécifiques ».

La formation sociale, enfin, permettra à l'individu d'exercer ses responsabilités au sein de la société.

Le rapport de la commission s'attarde ensuite sur une analyse de l'enseignement supérieur de l'époque, pour constater qu'il ne remplit pas ces missions. En cause, les structures, le contenu des cours et les méthodes d'enseignement.

Le problème des structures est directement lié aux débats sur l'expansion universitaire. La question, pour le Mubef, est de savoir si les structures en

place permettent d'absorber l'augmentation du nombre des étudiants ou s'il faut, au contraire, créer de nouvelles universités ou développer des candidatures régionales. Le mouvement met en doute l'avancée vers une démocratisation des études invoquée par les autorités, ne voyant pas « en quoi la création de nouvelles candidatures résoudrait le problème de l'éloignement ». Selon lui, le vrai problème est celui de l'intégration dans les sites existants. L'intérêt du développement régional ne serait qu'un effet de poudre aux yeux : « En quoi une candidature pourrait-elle rehausser le niveau moyen d'intellectualité d'une région ? Rien ne nous dit que la création de nouveaux centres universitaires amènerait une augmentation sensible du nombre d'étudiants. » À propos de l'équité entre les réseaux, le Mubef craint que ce qu'il appelle l'« essaimage des candidatures » accentue « le caractère concurrentiel et l'opposition des réseaux d'enseignement ». Enfin et peut-être surtout, « l'essaimage des candidatures risquerait fort d'être fatal au mouvement étudiant. Il favoriserait trop le régionalisme, l'esprit de clocher ».

L'essaimage des candidatures ne semble donc pas, aux yeux des étudiants, une bonne solution au problème de la démocratisation, « qui ne saurait se résumer à de simples problèmes de structures ». Et de proposer l'intégration des sites universitaires dans le cadre urbain, selon différents modèles classés par ordre de préférence : on penchera pour un « campus périphérique » (établi à la périphérie d'une cité urbaine) plutôt que pour un « campus intégral » (complexe situé en dehors de tout contexte urbain), pour un « campus complet » plutôt que pour un « campus partiel » (ce dernier gardant isolés entre eux des étudiants d'un nombre restreint de disciplines).

À propos du contenu des cours, le Mubef déplore l'absence de la formation sociale de l'individu et constate l'opposition constante entre la formation culturelle et professionnelle. L'équilibre entre ces deux dernières n'est jamais réalisé, l'une étant toujours démesurément exagérée au détriment de l'autre.

Quant à la méthode, elle est jugée paternaliste : elle incite les étudiants à la passivité plutôt qu'à la participation à leur propre formation. Le Mubef encourage le développement des exercices pratiques et travaux de séminaires au détriment des cours *ex cathedra*. L'accent pourrait alors être mis sur la relation et le dialogue entre le maître et l'étudiant afin que celui-ci puisse pleinement jouir de son statut de jeune travailleur intellectuel.

Lors du congrès de 1966, la réflexion s'élargit à l'ensemble de l'enseignement supérieur. Le Mubef lance un appel à des rapprochements entre enseignement supérieur non universitaire et universités, dans l'optique d'une valorisation du premier. À ce titre, il insiste sur la complémentarité entre les deux types d'enseignement. Pour ce faire, les étudiants demandent de soustraire l'enseignement non universitaire du champ d'application du Pacte scolaire de 1959, qui autorise la création de nouvelles écoles « là où le besoin s'en fait sentir » au nom du principe de la liberté de l'enseignement. Le Mubef souhaite également que tout l'enseignement supérieur soit placé sous la compétence du même département de l'Éducation nationale et que le non-universitaire

soit organisé par des pouvoirs organisateurs régionaux et paritaires (libre et officiel) pour pallier la dispersion causée par les septante-neuf pouvoirs organisateurs en place.

L'intégration de cette partie de l'enseignement supérieur dans les réflexions du Mubef implique corollairement de reconnaître le statut de jeune travailleur intellectuel aux étudiants des grandes écoles. Or, pour leur reconnaître ce statut, il faut nécessairement que leur formation s'étende du cadre de la formation professionnelle aux autres missions de l'enseignement supérieur, ce qui revient à la rapprocher du type universitaire. C'est pourquoi le Mubef, désirant placer l'« épanouissement de la personne humaine avant tout », se prononce en faveur d'une « refonte de l'enseignement supérieur pour obtenir une formation interdisciplinaire plus intense. L'enseignement supérieur regrouperait tous les étudiants au-delà des distinctions actuelles ». C'est pourquoi il propose d'« intégrer ces enseignements non universitaires dans le cadre universitaire, en précisant les différences entre les divers niveaux d'enseignement ».

Des assises nationales de l'enseignement ont été organisées par Paul Grell, président du Mubef, en 1968-1969. Ces assises devaient établir un front commun, définir des options et une politique commune vis-à-vis de la Conférence de rénovation universitaire convoquée par le ministère de l'Éducation nationale. Ces assises furent un échec, officiellement à cause du manque d'information préalable des représentants étudiants, de sorte que les documents préparatoires, assez fouillés et jugés trop complexes pour une large assemblée, sont restés lettre morte et n'ont jamais été rendus publics. Leur contenu me semble cependant valoir la peine d'être exposé ici tant pour la pertinence qu'ils gardent de nos jours qu'en écho à l'absence de débat général constatée par Michel Molitor dans son article.

Le Mubef, très largement affaibli par les manifestations de Mai, qui ont littéralement fait voler les structures en éclats, considère que l'on ne peut concevoir une réforme de l'enseignement supérieur que comme point de départ d'une modification de la société. Par conséquent, conjointement à l'amélioration du fonctionnement et des voies d'accès à l'enseignement, il faut poursuivre trois objectifs : accompagner les dépenses supplémentaires dans l'enseignement universitaire par des dépenses équivalentes dans les autres niveaux d'enseignement, en ce compris l'enseignement professionnel et l'enseignement spécial, sans quoi l'on réaliserait une transformation qui renforce les privilèges des universitaires par rapport aux autres groupes sociaux ; transformer les schémas culturels transmis par la structure hiérarchique et autoritaire de l'enseignement secondaire, de sorte que chaque individu ait la possibilité de s'orienter librement en ce qui concerne le contenu, les méthodes et l'organisation des cours ; ouvrir l'enseignement supérieur aux études à temps partiel pour ceux qui n'ont pu y entrer par le passé et désirent compléter leur formation.

À ce moment, les étudiants estiment que les rôles de l'université tels que définis par les autorités — et tels que partiellement définis par leurs prédécesseurs deux ans auparavant — sont la formation professionnelle des cadres réclamée par la société et les exigences de la croissance économique conti-

nue, la recherche fondamentale et appliquée en fonction des incitations de la programmation de l'État et des industries privées et un début de formation permanente pour certaines catégories de cadres. Or, selon eux, il importe de rechercher l'impact qu'une institution comme l'université peut exercer sur la société considérée globalement et sur les différents groupes qui la composent. Cela implique de reconnaître qu'il y a dans la société des groupes aux intérêts divergents et pour lesquels l'université remplit des fonctions d'adjuvant ou d'opposant. Il importe donc d'identifier les fonctions que l'université remplit par rapport à la stratification sociale, de reconnaître qu'elle oublie certaines catégories sociales quand elle parle de « la société », et de remédier à la situation de manière à ce que les services rendus soient équilibrés et équilibrants pour cette société. Les fonctions d'intégration au milieu social des dirigeants, de transmission de l'héritage culturel traditionnel, de formation de cadres hautement spécialisés et de perpétuation des élites sociales s'en trouveraient alors ébranlées.

## RETOUR SUR LE PRÉSENT

Les nouvelles structures étudiantes des années septante se sont construites en opposition à des mesures concrètes des gouvernements successifs : autour de la défense des droits des immigrés, de la défense des bourses d'études, de la réforme du service militaire. Le mouvement étudiant est alors plus réactif qu'inventif. Tout se passe comme si la jeunesse, forte de son expérience soixante-huitarde, se trouvait soudain face à un vide de revendications. Peu à peu, une structure permanente, le Front des étudiants francophones, qui deviendra la Fédération des étudiants francophones, se reconstruit cependant. Les sujets de rassemblement se multiplient, se juxtaposent : participation étudiante aux différents niveaux de décision, chômage des jeunes, numerus clausus en médecine, politique scientifique. La crise économique réduit les débats sur la démocratisation des études à des aspects techniques de la politique sociale étudiante.

Il faut attendre le début des années nonante pour que la FEF redéfinisse un projet qui fait le lien entre ses différents combats, autour de l'idée de démocratisation de l'enseignement. En 1997, elle consigne enfin par écrit les grands principes qui doivent guider cette action sous le vocable des « quatre piliers » : liberté d'accès au plus grand nombre, qualité de l'enseignement, participation des étudiants et refinancement de l'enseignement. Hormis pour ce dernier point, ces principes ne sont autres que ceux élaborés au congrès fondateur du Mubef en 1962, à cela près qu'ils ne s'inscrivent plus dans un projet global de reconnaissance du statut des étudiants en tant que jeunes travailleurs intellectuels, et que les questions du rôle que la condition étudiante leur confère dans la société et de celui de l'université dans celle-ci ne sont plus abordées. Les réflexions plus profondes, notamment à l'Assemblée générale des étudiants de Louvain, ont lieu à propos de ce que veut dire un enseignement de qualité : esprit critique, cours « méta et métis », réflexions pédagogiques sont régulières-

ment abordées sous des angles novateurs et prometteurs. Mais il ne s'agit plus d'un travail sur la condition étudiante en elle-même. Le volet international a aussi été mis entre parenthèses au fur et à mesure que les énergies se sont concentrées sur ces combats nationaux, ou se sont déplacées vers des thématiques d'accueil des étrangers au détriment des enjeux géopolitiques, qui, à une ou l'autre notable exception près, comme ce fut le cas récemment pour la Birmanie, sont aujourd'hui considérés comme des thématiques secondaires, « pas directement étudiantes ».

Des éphémères revendications post-soixante-huitardes, les mouvements étudiants renaissant n'ont finalement retenu — avec succès — que l'aspect des libertés individuelles, promouvant des systèmes de modules capitalisables, des méthodes pédagogiques diversifiées et originales et l'interdisciplinarité, qui permettent à chacun de composer son parcours de manière souple. L'idée que la démocratisation des études se joue essentiellement en amont de l'université est présente dans les discours, mais les options stratégiques, en termes de lieux à investir et de temps à y consacrer, sont-elles en cohérence ? Quels sont les contacts des étudiants avec les ministères de l'Enseignement fondamental et avec les établissements secondaires ? La représentation étudiante se joue presque exclusivement au sein des institutions. La volonté d'être associé à tout épuise et disperse, l'efficacité se fait attendre.

On peut penser que l'accroissement de la mobilité étudiante ne sera pas non plus sans impact sur la cohérence des délégations, de plus en plus obligées de se renouveler en milieu d'année pour permettre les départs en Erasmus. On peut penser aussi que les rapprochements institutionnels en cours pourront renforcer le mouvement, rapprocher les énergies. Encore leur faudra-t-il sortir de la réactivité et de l'urgence. Encore leur faudra-t-il sortir de la réactivité et de l'urgence, ce qui passe par la reconnaissance de mouvements en cours depuis des décennies. Cela ne signifie pas les accepter, mais pouvoir partir d'eux pour les transformer plutôt que de les contester.

Les universités ont toujours été internationales. En proportion d'étudiants, elles le sont même moins aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. L'idée de professionnalisation des études n'est pas neuve non plus. Elle devient cruciale quand le nombre d'étudiants à diplômé croît de manière exponentielle alors que les débouchés en recherche et les postes de « cadres » ne suivent logiquement pas le mouvement. L'idée d'intégrer l'enseignement comme facteur économique de croissance est née des générations qui ont pensé le syndicalisme étudiant, que ce soit en Belgique ou dans d'autres pays, ce même syndicalisme dont d'autres principes sont encore portés haut et fort. La massification de l'enseignement supérieur, permise par le contexte de croissance économique des « Trente Glorieuses », fait sentir ses conséquences lorsque les moyens ne suivent plus, lorsque l'on se rend compte qu'il faut bien en faire quelque chose, de ces milliers de diplômés.

Si l'on refuse des barrières à l'entrée (ou à la fin du secondaire) et le financement privé, et qu'on admet le constat d'un blocage institutionnel qui rend

peu probable un refinancement des Communautés, doit-on conclure à la crise ? Et si on en faisait une opportunité collective de repenser les rôles de l'université et des hautes écoles à partir de la société actuelle, celle qui devrait arrêter de croire aux bienfaits de la croissance économique tant on sait à quel point le PIB est un mauvais indicateur de bien-être ? Et surtout de réfléchir de manière globale aux finalités de l'ensemble des possibilités d'enseignement qu'offre notre pays, à décloisonner le débat de l'enseignement supérieur, et tirer les conséquences sur l'organisation des compétences gouvernementales, les critères de financement, le redessinement des structures. Et si on profitait de l'occasion pour parler revalorisation des autres filières d'enseignement que l'université, pour parler d'accès à ces filières pour les enfants de cadres, qui sont nombreux à « devoir » aller à l'université pour ne pas « déshonorer » leur rang social, alors qu'ils ont d'autres souhaits ? Si l'on envisage la mixité sociale du point de vue de l'ensemble des filières et non pas uniquement en prenant en compte les universités ou même l'enseignement supérieur, alors il faut envisager les mouvements dans les deux sens : des « pauvres » chez les « riches », mais aussi des « riches » chez les « pauvres ». À cet égard, les fusions annoncées entre hautes écoles et universités sont peut-être un premier pas prometteur.

Mais il faudra pour cela prendre le temps et du recul. Il faudra aussi avoir le courage d'assumer une certaine rupture de génération, les jeunes aujourd'hui ne pouvant plus se permettre d'ignorer les défis climatiques, de croire que la science trace naturellement le chemin du progrès social et que les cadres universitaires qui occupent des postes à responsabilité collective sont par définition de grands visionnaires soucieux du bien commun, ne pouvant pas non plus attendre que les solutions viennent de papa, des autorités, de Dieu le Père ou je ne sais quels responsables qui ont baigné et baignent encore pour la grande majorité dans des certitudes dépassées ou des valeurs morales d'antan qui n'apportent pas d'idées. Il va falloir inventer de nouvelles solutions face aux défis que cette génération et les futures devront affronter — et ils sont nombreux — et imaginer la conception de l'enseignement supérieur qui en découlerait. ■